

N/réf. RG/nl PVSCC25112015

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
25 NOVEMBRE 2015
CONJOINT AVEC LE CPAS**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSSEN, ~~M. A. JEUNEHOMME~~, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, ~~V. BRAVIN~~, ~~D. VANHEESBEKE-LENAERTS~~, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

M. . GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes et MM. Marie-Louise CHAPELLE-LESPIRE, Michel DELVILLE, Anne Lise HENNAUT-DELFINO, François WINTGENS, Marie-Jeanne PAHAUT-GILLOTEAUX, Philippe BOVEROUX, Françoise ROELANDTS, Joseph SALMON, Vinciane PIRARD, Pascale DETIENNE-LEVAUX, *Conseillers de l'Action Sociale;*

M. E. RADOUX, *Directeur.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:45 en excusant l'absence de Monsieur A. JEUNEHOMME et Mesdames V. BRAVIN et D. VANHEESBEKE-LENAERTS et il passe la parole à Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme qui présente un PowerPoint sur les économies d'échelle entre son échevinat et le CPAS.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Rapport sur les économies d'échelles et synergie

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme expose les synergies entre les services de l'échevinat de la santé et des affaires sociales.

Ces synergies concernent:

- le service social communal
- le service social du personnel
- le plan d'intervention psychosocial

Le plan de cohésion sociale et le CPAS travaillent ensemble sur:

- cit'active
- sport et santé pour tous
- plan canicule et grands froids
- été solidaire
- seniors pour une vie active et autonome
- handicontact

Le service social communal travaille en synergie avec le service d'aide aux familles et de proximité du CPAS pour le suivi des personnes âgées et handicapées à domicile.

Le but de cit'active est d'améliorer le cadre de vie du quartier des logements sociaux en impliquant les habitants et les acteurs locaux.

Dans le cadre du plan canicule et grands froids, en cas de condition climatique extrême, le prêt de convecteur électrique est organisé en collaboration avec le service énergie du CPAS.

Le but d'été solidaire est de fournir une première expérience de travail à des jeunes calidifontains.

Le but de seniors pour une vie active et autonome est de réduire le nombre de chutes chez les personnes âgées.

Le but de handicontact est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un handicap et de leurs aidants proches.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Didier GRISARD, Président du CPAS qui présente le rapport annuel du CPAS.

2. Rapport annuel du CPAS

Il passe ensuite la parole à Monsieur Didier GRISARD, Président du CPAS expose que:

- le conseil de l'action sociale se réunit une fois par mois, en 2014, il s'est réuni 12 fois tandis que le bureau permanent s'est réuni 44 fois.
- Le rôle de l'accueil est très important afin de cerner le but de la visite de la personne, de lui fournir le maximum de renseignements et de l'orienter vers le service compétent, les permanences générales se tiennent le lundi de 9h à 12h
- chaque travailleur social du service individuel effectue une permanence sans rendez-vous ½ journée par semaine
- sur base du rapport d'enquête sociale rédigé par les travailleurs sociaux, les conseillers ont à décider de l'octroi ou du refus de l'aide demandée. En 2014, le bureau permanent a examiné 2 477 demandes pour 873 dossiers différents, ce qui a généré 314 décisions de principe, 1019 décisions d'aides diverses, 712 décisions pour des revenus d'intégration, 142 dossiers d'aide (étrangers, CRP) et 290 décisions aide mazout
- le conseil de l'action sociale a décidé de confier progressivement la gestion de ses logements à l'agence immobilière sociale Vesdre Ourthe Amblève via un mandat de gestion. Il dispose de 4 logements (1 situé clos Terre des Chênes à VAUX-SOUS-CHEVREMONT, 1 rue Cherra 87 à VAUX-SOUS-CHEVREMONT, 1 rue des Combattants 79/000 à VAUX-SOUS-CHEVREMONT, 1 rue des Combattants 79/004 à VAUX-SOUS-CHEVREMONT)
- la distribution de repas à domicile a lieu 5 jours par semaine avec possibilité de livraison chaque vendredi pour le week-end. Les repas sont enlevés chaque matin par nos soins à la société le LAGON BLEU, traiteur installé dans le zoning des Plenesses à ANDRIMONT. En 2014, des repas ont été achetés pour un montant de 132 652,00€ et le remboursement des bénéficiaires s'élevait à 121 730€
- Pour 2014, les services aide familiale et aide ménagère ont presté 23 084 heures
- Vu le vieillissement de la population, les services de maintien à domicile sont de plus en plus une alternative économique et sociale pour permettre aux personnes de vieillir à domicile et de retarder les placements
- Depuis 2000, le CPAS s'est inscrit dans les conventions ILA avec le ministère fédéral de l'intégration sociale pour faire face à l'afflux des candidats réfugiés politiques qui étaient répartis dans les différentes communes sur base du plan de répartition fixé par le ministre de l'intérieur
- la capacité d'accueil du CPAS est de 36 places réparties en 13 logements dans 8 immeubles. Depuis le 01/01/2014, le CPAS est conventionné pour 24 places, 48 personnes ont résidé dans les ILA durant l'année 2014 dont 22 ont quitté l'ILA suite à une réponse négative
- l'aide aux réfugiés et hors ILA: ces dossiers sont repris par le service social et individuel. En 2014, il y avait 18 dossiers de ce type remboursés à 100%
- le service de médiation de dettes occupe un travailleur social à temps plein et une employée d'administration à mi-temps. En 2014, 70 dossiers de ce type ont été ouverts. Dans un certain nombre de cas, une médiation amiable s'avère impossible ou moins judicieuse qu'un règlement collectif de dettes. En 2014, 20 requêtes en règlement collectif de dettes ont été rédigées.
- Le service insertion socio-professionnel: chaque agent d'insertion est amené à suivre les personnes qui ont introduit une demande au CPAS tout au long du projet d'insertion: construction du projet, suivi en formation, mise au travail via article 60 et suivi chez spot, ...

les projets individualisés d'intégration sociale: l'octroi de ce droit se concrétise par un projet individualisé d'intégration sociale menant à la construction d'un projet d'insertion général via des études de plein exercice, des formations, une mise en autonomie, un contrat de travail.

Ce projet obligatoire pour les moins de 25 ans doit être négocié avec le jeune dans les 3 mois de la demande de revenu d'insertion. Ce projet est conclu sous forme de contrat écrit, doit être évalué tous les trimestres et, si nécessaire, adapté.

- la loi sur le droit à l'intégration sociale prévoit pour les + de 25 ans que ce droit peut être réalisé par l'octroi d'un revenu d'intégration ou par un emploi (article 60). En 2014, le service a suivi 51 étudiants et 45 non étudiants pour un total de 96 dossiers.
- Mise à l'emploi des articles 60 et 61. Dans le cas d'un article 60, le travailleur est engagé par le CPAS qui l'emploie en interne ou le met à la disposition d'un tiers non commercial (ASBL, communes, ...). Pour l'article 61, l'employeur privé ou commercial engage directement la personne et le CPAS accorde une prime mensuelle de maximum de 550,00€ pour un temps plein

Monsieur le Conseiller Axel NOEL entre en séance à 21:00

A 21:10, Monsieur le Président passe à l'ordre du jour du Conseil et il propose aux membres du Conseil d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de la barbarie de l'état islamique en BELGIQUE, à BAMAKO et en TUNISIE

Il signale par la suite que la commission des finances se réunira le jeudi 10/12/2015 et que le prochain conseil communal avec verre de l'amitié et boudins de Noël se tiendra le 16/12/2015

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Richard GILLET

Daniel BACQUELAINE

PAR LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE:

Le Directeur général

Le Président

Emmanuel RADOUX

Didier GRISARD de la ROCHETTE

SÉANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 10/11/2015 – approbation de la délibération du Conseil du 30/09/2015 relative aux statuts de la nouvelle Régie Communale Autonome

Service Public de Wallonie – 06/11/2015 – approbation de la délibération du Conseil du 30/09/2015 relative à la taxe sur la distribution gratuite à domicile de feuilles et de cartes publicitaires ainsi que de catalogues et journaux lorsque ces imprimés sont non adressés

2. Ordonnances de police relatives au règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – aménagement d'une zone 30 voie des Chars, rue de la Comiche et aux Grands Arbres à NINANE.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Intercommunales – ordres du jours des assemblées générales.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Marché de service – évaluation d'immeuble.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Aires de jeux et espaces sportifs – règlement.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. Marché public de fourniture et placement de nouvelles surfaces amortissantes dans les plaines de jeux de BEAUFAYS, EMBOURG, MEHAGNE et VAUX-SOUS-CHÈVREMONT.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. Province de LIEGE - Convention relative à la participation au système Covoit'stop.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. Parc lumineux de CHAUDFONTAINE - remplacement des 12 luminaires énergivores dans le Parc Jean Gol à EMBOURG.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY signale que dans le dossier il n'y avait pas un différentiel de consommation, quel est le temps de retour?

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond que celui-ci est de 12 ans, ce qui peut paraître relativement long mais il y a des luminaires qui éclairent la maison communale et qui étaient auparavant fixés au sol.
Le nouveau système présente aussi des avantages liés à la sécurité et à la diminution de la pollution lumineuse

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. Marchés conjoints relatifs à

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX fait remarquer que l'avis du directeur financier sur ce marché ne se trouvait pas dans le dossier et que ceux-ci sont à échéance au 31/12/2015. Il demande aussi si la TVA est comprise, ce qui n'apparaît pas clairement à la lecture du dossier.

Monsieur le Président du conseil communal répond que l'avis du directeur financier est arrivé un peu plus tard mais qu'il est favorable et qu'il se trouve maintenant dans le dossier.

Monsieur l'Echevin délégué aux fonctions de bourgmestre ajoute que dans les 3 cas, il s'agit de dossiers qui arrivent à échéance le 31/12/2015.

Monsieur le Président fait encore remarquer que la part de TVA sur la part communale est précisée dans 2 des 3 délibérations.

Monsieur l'Echevin délégué aux fonctions de bourgmestre ajoute que ces dépenses seront imputées sur le budget 2016

a) l'achat et l'entretien d'extincteurs

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) l'entretien des installations de détection incendie et d'alerte-alarme

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) l'entretien des installations de détection gaz

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. Travaux dans les cimetières – remise en état du caveau d'attente dans le cimetière d'EMBOURG 2 et 3 - décision à prendre.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. Service sépultures - marché de fournitures de petit matériel.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. ASBL CENTRE DE FORMATION ET D'ENCADREMENT EN BASKET-BALL DE CHAUDFONTAINE - désignation des membres observateurs de la commune au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Monsieur l'Echevin délégué aux fonctions de bourgmestre fait remarquer qu'il s'agit en réalité d'aller 2 fois par an à l'assemblée générale qui approuve les comptes.

Monsieur le Conseiller Bruno LHOEST ajoute qu'il convient de vérifier l'utilisation des fonds et notamment du subside communal.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

13. ASBL CENTRE DE FORMATION ET D'ENCADREMENT DU FOOTBALL DE BEAUFAYS - désignation des représentants de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

14. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/10/2015.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 28/10/2015 moyennant une remarque de Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX qui rappelle que le coût pour le conteneur gris est de 0,20€ tandis que pour le conteneur vert c'est 0,10€

A 21:40, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Allocation de fin d'année 2015.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

2. Conditions particulières de recrutement et d'évolution de carrière des employés d'administration et des ouvriers qualifiés.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Règlement de travail – modifications.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Enseignement communal

a) démission et admission à la pension de retraite d'une institutrice primaire définitive

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) mise à la retraite d'une institutrice primaire définitive (remerciements)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) congé exceptionnel pour cas de force majeure d'un maître spécial de religion catholique définitif (confirmation)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) désignation temporaire de trois institutrices primaires à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

e) désignation temporaire d'une institutrice primaire à raison de dix-neuf périodes par semaine (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

f) désignation temporaire de deux institutrices maternelles à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

g) désignation temporaire d'un maître spécial de morale laïque à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- h) désignation temporaire d'un maître spécial de religion catholique à raison de 16 périodes par semaine (ratification) (211/15)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 21:50, Monsieur le Président lève la séance.

A la demande de Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY, il rappelle le concert de ce samedi à 20:00 à la ferme d'EMBOURG en hommage à Georges BRASSENS.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.